

vement — le créateur de la politique coloniale de la troisième République. Les Français lui doivent la Tunisie : il les avait poussés au Tonkin ; trente millions d'hommes ont été, grâce à lui, englobés dans la domination de la France, qui attestait ainsi sa force naissante, son énergique volonté de reprendre, au milieu des peuples, toute la place à laquelle elle avait droit, et il s'était aussitôt rencontré des justiciers pour lui imputer à crime ces généreux soucis à cette heureuse fortune.

Certes ces attaques, il les jugeait à leur valeur, il en avait trop le mépris, pour qu'elles missent en lui un doute, sur la qualité de son labeur, sur la portée de l'œuvre, jour par jour accomplie. Elles le désolaient cependant, parce qu'elles empêchaient de se former, entre lui et la masse du peuple, ce lien d'affection, cette communication intimement réconfortante qui soutient les hommes publics, dans les moments d'hésitation, alors qu'il est, a-t-on dit, plus difficile de distinguer où est le devoir que de l'accomplir, dans ces périodes de bataille où il s'agit d'assumer les plus lourdes, les plus graves responsabilités, où il faut agir, oser, décider, au nom de tous et pour tous. Nous reproduisons ici presque mot pour mot les paroles tombées de ses lèvres, au cours d'un entretien prolongé que nous eûmes l'honneur d'avoir avec lui, dans cette maison du Cours la Reine dont la physionomie nette et massive donnait, dès le dehors, au visiteur une idée de l'homme de caractère et de force, qui l'habitait.

Mais Jules Ferry n'avait pas seulement porté au loin ses regards et travaillé efficacement à l'agrandissement de notre puissance territoriale, à l'extension de notre influence à travers le monde : il avait doté la République de ces lois scolaires destinées à refaire l'esprit des futures générations, à leur donner ce ressort moral intérieur, sans lequel toutes les hautes aspirations sont condamnées à ne jamais prendre corps et à demeurer à l'état de rêve. Ces lois scolaires, qui sont par excellence le titre d'honneur de la République, auraient dû ouvrir les yeux aux plus malveillants et aux plus haineux. Il n'en fut rien cependant, et, quand il s'agit de choisir un successeur à M. Grévy, le nom de Jules Ferry ayant été mis en avant, il fallut prendre dans Paris des précautions militaires pour le cas où les voix du Congrès se fussent portées sur ce génial homme d'État.

Et les polémiques continuèrent, plus passionnées, plus ardentes que jamais. Elles se consentirent à baisser le ton qu'après l'attentat dont Jules Ferry faillit être victime et qui fut dirigé contre lui, dans l'enceinte même du Palais-Bourbon. La lésion dont, ce jour-là, Jules Ferry fut atteint dans la région du cœur, devint-elle à la longue mortelle ? C'est une question qui n'a point été, croyons-nous, complètement élucidée. Quoi qu'il en soit, c'est bien au cœur qu'il avait été toute sa vie visé par la férocité de ses adversaires politiques et c'est bien d'une longue série de blessures au cœur qu'est mort, prématurément, ce patriote si cruellement méconnu, ce travailleur infatigable,